tempt, is greenede quest ABONNEMENT.

a 5 fe., font \$50 fe., on B.4. ramass 30 fr.

poste : . . . . . 35 fr. on s'abonne :

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces la ligne . 20 C

BESERVES SONT PAITES Du droit de réuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journel la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

on s'abonne:

A PARIS. A L'AGENCE HAYAS 8, place de la Bourse.

L'eponnement continue jusqu'à récoption d'un avis sonreite. - L'abonnement dait être payé d'avence.

A SAUNUR, Bertrasib no estanti-

au bureau du Journal

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cant., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 26 SEPTEMBRE

## MECTION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CANDIDATS CONSERVATEURS.

the fit de Laurenzana of 37 413

A. DE MAILLÉ, député sortant, président du Conseil général.

EUGENE BERGER, ancien député.

DE LA BOURDONNAYE, député sorant, secrétaire du Conseil général.

CHEVALIER, membre du Conseil général, maire de Chalonnes-sur-Loire.

FAIRÉ, père, avocat, ancien bâtonnier. Jules MERLET, ancien préfet de Maine-

TH. DE SOLAND, député sortant, viceprésident du Conseil général.

LEONCE DE TERVES, député sortant, ecrétaire du Conseil général.

Le Comité conservateur de Maine et-Loire a élabli son siège à Angers, rue Voltaire, 1'8, au 2° étage.

Le bureau est ouvert chaque jour de 8 à I heures du matin, et de midi à 4 heures. Pour l'arrondissement de Saumur, les ureaux du Comité sont installés rue du ortail-Louis, 52, à Saumur, et sont ouverts 48 heures du matin à 6 heures du soir.

LR ..... Vanish of the MAMIFESTE DU PRINCE NAPOLÉON

Le prince Napoléon vient de lancer son

llutilise une colonne du Figaro pour dire Til reste sous se tente et ne « se comprometapas dans cette mêlée électorale. »

Ce suffrage universel dont il fait théoridement la base de tout l'édifice démocraque napoléonien, il le couvre de son méala canaille qui vote !

Fille peuple! Un césar de qualité!

Voilà encore un partisan de la « Souveraineté du Peuple » qui ne la reconnaît que lorsqu'elle sourit à son ambition.

Ce Napoléon étonnant développe avec le plus grand sangfroid toutes les raisons qu'il a pour ne pas se « mêler », lui, « chef de la doctrine populaire», à « la vile multitude électorale », sans comprendre qu'il ruine, par là même, le principe dont il se réclame.

Comment! voilà un politicien qui affirme que tout droit vient du peuple, délègue le pouvoir et l'autorité, constitue, par sa seule volonté, les gouvernements, et il déclare qu'il se tient à l'écart, parce qu'il est manifeste que « le suffrage universel » ne veut pas de lui l

Il annonce qu'il repassera, quand les chances seront meilleures !

Il attend un « autre mouvement d'opinion », mais un mouvement favorable. Dès qu'il aura reconnu qu'il en pourra recueillir quelque fruit, « il le secondera de tous ses efforts. »

Il écrit cette phrase que Bobêche lui eût

« Soyez convaincu que je ne me déroberai » pas à ma tâche. »

Sa grande âme ira donc jusqu'à répondre à l'appel que lui fera un jour le pays: il en a la douce confiance!

Comme il a compris que « le peuple ne s'attache qu'aux solutions nettes », il lui présente cette solution-là, qui se recommande, en effet, par sa netteté.

Rien n'est plus net, il faut le reconnaître; que de décamper.

C'est du reste cette netteté qui a marqué toutes les phases de sa vie.

Il a été aussi net devant les Prussiens qu'il l'est devant les électeurs.

### C'EST MONSTRUEUX

Le mulisme et l'abandon pèsent au prince Jérôme. Impuissant à maîtriser son irritation contre les impérialistes, le chef renié du parti bonapartiste, récrimine contre eux. les accuse de s'être rallié à la Monarchie et d'avoir fomenté la rébellion dans sa famille pour y chercher une excuse à leur défection!

Les impérialistes qui, au lendemain de la mort héroique de leur jeune prince et depuis, sous l'empire de nécessités patriotiques, se sont groupés autour du drapeau de l'onion monarchique, par une alliance électorale dont les heureux résultats ne tarderont pas à se produire, ont fortifié l'opposition au néfaste régime dissolvant qui nous ruine et nous tue, ces impérialistes braveront sens sourciller les colères séniles du prince Jérôme.

Il voit la France inquiète, ayant le sentiment des fautes commises ; il voit la ruine qui menace ses intérêts compromis, et ce prince, chevaleresque et patriote, traite d'«intrigue» d'une « opposition impuissante », les efforts de tous les hommes de cœur dont s'honore le parti conservateur, pour arrêter les débordements du jacobinisme et ouvrir au pays la voie du salut! L'alliance électorale des conservateurs est

par lui traitée de « monstrueuse ».

Glorieux rôle pour le prince Jérôme, à la veille des élections générales, alors que toute la France conservatrice s'apprête à faire un suprême effort pour défendre ses droits, ses libertés, ses croyances, ses intérêts supérieurs, lésés, menacés, compromis.

Le prince Jérôme n'est pas tendre pour les monarchistes. Il leur reproche d'avoir un chef qui « n'ose même pas parler. »

Evidemment le chef de la Maison de France, respectueux de la légalité, n'a point l'héroïsme du prince Jérôme; lui, du moins, ose parler à la France, lancer des manifestes qui, s'ils ne soulèvent pas le pays, en font conduire l'auteur à la Conciergerie, comme un malfaiteur vulgaire.

Le chef de la Maison de France a le sentiment de ses devoirs; mais il les comprend tout autrement que le prince Jérôme. Le our où Monsieur le Comte de Paris croirait devoir lancer un manifeste, c'est qu'il céderail aux voeux de la nation et non point à l'ambition de jouer au prétendant pour amu ser la galerie.

Il faut avoir un singulier mépris de la vérité et de la justice pour reprocher à Monsieur le Comte de Paris de devoir à la République « ses millions » et « son grade ».

Checan sait que l'Assemblée nationale a restitué seulement aux princes d'Orléans les biens immeubles, non alienes, confisques par un décret de l'Empire; les princes ont fait l'abandon généreux de tout ce qui avait été iniquement vendu.

Le prince Jérôme, qui a conquis ses étoiles divisionnaires à la pointe de son épée, est bien venu à reprocher à Monsieur le Comte de Paris d'avoir mis son épée au service du pays, surfout lorsqu'on songe -- ce dont ne se doute pas l'atrabilaire chef du Jérômisme - qu'un décret du gouvernement républicain a rayé des cadres de l'armée ces vaillants princes qui en étaient l'orgueil et l'espoir.

En faisant manifeste sur manifeste, le prince Jérôme comprend singulièrement le rôle de résignation expectante que « son patriotisme lui commande ».

Son rôle se résume en trois actes: calomnier les monarchistes, excommunier les impérialistes, condamner les républicains. Avec ce « monstrueux » système, le prince Jérôme prétend trouver la « véritable solution » pour sauver la France!

Edmond Robert.

### PAS D'HOMMES!

Vous entendez, s'écrie la Patrie, le général de Courcy e dû repondre : « JE N'AI PAS D'HOMMES ! »

Et cependant, plus de quarante mille hommes de toutes armes sont successivement partis pour la Chine, le Tong-King et

Mais la maladis, le feu de l'ennemi les ont plusieurs fois décimés. Les d'épacés un

Pas d'hommes!

Quelle réponse à faire pour un soldat

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAR MARIE MARECHAL.

La vie était triste en effet au château de la the Noire. Sen prepriétaire actuel, le baron de de Guitry, n'avait jamais été d'humeur bien Misale, et les traverses de sa destinée avaient contribué à l'assombrir. Marié pendant the and a none douce et patiente créature, à dielle il en voulait, sans s'en rendre compte, du the étal de santé qui la retenait presque toujours de sante qui la retenant prosque dans sa chambre solitaire, il s'était adonné deplier aux devoirs de sa profession de marin, la revenait chez lui qu'à de très-rares inter-Tes. D'un tempérament violent, d'un ceractère datible, habitue à se voir obéir au moindre de il o'avait rien de ce qu'il fallait pour daptendre la pale et douloureuse existence d'une me malade, triste en dépit de sa résignation. taqu'en 1830, la révolution dynastique viot der sa carrière et l'arracher au métier qu'il tail arec passion, il rentra chez lui blessé thement dans sa foi politique et dans son ambition, et moins disposé que jamais à l'indulgence pour ceux qui devaient vivre sous sa loi. La baronne languit quelques années encore, puis elle mourut, laissant un fils à peine âgé de douze ans, qu'elle recommanda à sa tante, Mue de Kergoël, dont les tendres soins avaient consolé les derniers jeurs de la pauvre malade. Quand la baronne ne fut plus là pour se mettre comme une égide entre le père et le fils, il commença entre ces deux natures presque semblables une lutte euverte qui ne deveit so terminer que par l'écrasement du plus faible. Guillaume, irrité des sévérités de son père. froissé à tout instant par la violence du caractère paternel, privé de la douce influence qui parvenait à le faire obéir par la persuasion, Guillaume rongeait son frein en silence, se sentant vaincu, mais non soumis, lorsque, tout à coup, un événement inattendu pour lui vint faire éclater le volcan qui grondait sourdement. Un matin, son père le fit appeler dans son cabinet (Il y avait quinze mois que M. de Guitry était veuf) :

- Guillaume, lui dit-il sans préambule, je me remarie dans six semaines. Il faut que vous en soyez informé. Il faut surtout que vous me promettiez d'avoir pour cette future belle-mère le respect et l'affection qu'elle sera en dreit d'exiger de vous.

Guillaume retint une exclamation prête à lui échapper, mais il ne put empêcher ses sourcils de e froncer, et sa bouche se contracta subitement.

- Vous ne répondez pas ? l'attends, reprit d'un ton sévère M. de Guitry, qui voyait se révéler des le début la résistance qu'il avait pressentie.

- Je n'ai rien à répondre, rien à promettre, car je ne tiendrais pas ma promesse, dit le jeune garçon d'une voix concentrée.

- C'est bien, monsieur. Je ne vous demande pas de paroles, et je me contenterai d'un acte de soumission facile. Vous viendrez avec moi aujourd'hui, à la Traversière, présenter vos respects à Mile de la Fresnaye.

- Mile de la Fresnaye? s'écria Guillaume. C'est elle qui va prendre la place de ma mère? Non certes, monsieur, je ne vous accompagnerai pas, et, à moins que vous ne m'y fassiez porter de force, je ne mettrai pas les pieds à la Traversière.

En présence de cette rébellion ouverte, poussé à bout par le regard de défi que lui lançait Guillaume, le baron ne se contint plus, et, saisissant une cravache dont il se servait habituellement avec ses chiens, il la leva, pâle de colère, sur la tête de son fils. Mais l'éclair farouche qui sortit des yeux noirs de Guillaume avertit M. de Guitry qu'il compromettrait vainement l'autorité paternelle en employant la violence.

L'esprit mauvais était entré dans l'âme du jeune rebelle, comme dissit parfois sa pauvre mère. Dans ces mements-là, fort rares à la vérité, il y avait leut à craindre de ses emportements.

Le baron se calma tout à coup.

- Je ne vous demande plus rien, dit-il après quelques secondes de réflexion. Demain vous partirez pour Paris, et vous ne reviendrez chez moi que lorsque vous serez disposé à m'obéir.

Guillaume partit en effet le lendemain avec son précepteur, et pendant trois ans il resta au collège sans jamais en sortir, présérant cette réclusion à la vue d'une belle-mère qui lui était odieuse. Au beut de trois ans, chargé de prix et de succès, car il s'était jeté dans le travail avec l'ardeur habituelle de son caractère, il demanda à son père l'autorisation nécessaire pour passer les examens de l'École navale. Il reçut la réponse suivante :

« Je n'entends pas que l'héritier de mon nom serve un gouvernement usurpateur et illégitime. Si vous voulez revenir auprès de moi, vous y continuerez vos études sous mes yeux, mais vous savez à quelles conditions me porte vous sera ouverte. Si vous êtes encore le rebelle d'il y a trois ans, restez où vous êtes, et faites votre philosophie. Ce ne sera jamais du temps de perdu. »

Guillaume resta en exil et atteignit ainsi dix-buit ans. A cet age, il fit une nouvelle tentativo et demanda la permission de se présenter à l'École polytechnique, qui, elle aussi, fournit des officiers à la marine. Or, la marine était la passion de Guillaume, comme elle avait été celle de son père.

Il recut cette autre lettre:

français qui entend les cris de désespoir de dix mille martyrs!

Trois cents femmes—et quelles femmes l - sont égorgées, torturées; elles appellent à leur aide, et le général en chef d'une armée française répond : Pas d'hommes !

Les chiens dévorent les chrétiens : les hurlements des bêtes se mêlent aux cris d'agonie des victimes l

Pas d'hommes!

La voilà donc cette paix dont le Ferry est si fier!

La voilà donc cette chère ennemie devenue notre alliée, dont M. Spuller osait vanier, il y a deux jours, la bonne foi!

La voilà donc cette expédition glorieuse, fructueuse, que les opportunistes ont osé qualifier de la « grande chose » de la République !

Ah i misérables! cent fois misérables! Et cependant, ils se représentent devant le pays! Ils sollicitent un bill d'indemnité, une récompense nationale !

Pour la saisir, cette récompense, ils avancent leurs mains crochues.

Mais essuyez-les donc, ces mains hideuses : ne voyez-vous pas qu'elles sont rouges do song français!

### MASSACRES AU TONKIN.

Les informations particulières qui nous étaient parvenues sur notre situation dans l'Annam et au Tonkin se sont trouvées malheureusement confirmées par les événements.

Dans l'Annam on est en pleine anarchie; les populations, soulevées contre nous à l'instigation de Thuyet, qui se trouve dans les montagnes, avec le jeune roi détrôné, incendient et massacrent tout; ce sont principalement contre les missionnaires français et les nombreux chrétiens qu'elles disigent leur vengeance.

Le récit que l'on donne sur les massacres, qui en ce moment ont lieu dans l'Ex-

trême-Orient, sont navrants.

Le silence obstiné de M. Brisson se trouve expliqué. A la veille des élections générales, le mot d'ordre parti de la présidence du conseil était de tout cacher, mais toute l'habileté du successeur de M. Jules Ferry s'est trouvée déjouée. La lumière s'est faite malgré lui et ses nouveaux amis les opportunisles. Quant à ces derniers, si on leur parle des massacres des chrétiens, ils vous répondent impudemment: Encore cette vieille histoire! Quelques Annamites de moins, cela n'en vaut que mieux pour notre tranquillité.

### AGITATION EN ALGÉRIE

Les affaires vont mal, très-mel dans l'Annam, au Cambodge, au Tonkin; à Madagascar, au Sénégal, les opérations militaires prennent un caractère plus grave; enfin on signale des troubles en Algéria

Les départs multipliés de troupes pour le Tonkin ont porté les indigènes à se grouper

« Je ne vous permettrai jamais de souiller un

nom qui s'est toujours trouvé au chemin de l'hon-

neur à chaque page de l'histoire de France. Vos

pères ont été aux croisades, à Crécy, à Pavie, à

Denain, à Fontenoy, et toujours à la suite de

l'étendard royal, victorieux ou vaincu. Il y a même

eu un Guitry en Amérique, avec Rochambeau;

mais vous chercheriez vainement notre nom dans

les guerres de Benaparte. Moi vivant, vous ne ser-

» Ves études sont terminées. Si vous êtes enfin

décidé à m'obèir, revenez; sinon, voyagez avec

votre précepteur. Il trouvers chez mon banquier

Guillaume voyagea pendant trois années. Il ve-

« Vous êtes majeur, et libre, par conséquent,

nait d'atteindre sa majorité lorsqu'il reçut une

les fonds et les lettres de crédit nécessaires. »

virez pas le gouvernement actuel.

autre lettre de son père.

et s'agiter dans divers centres d'une façon assez inquiétante.

Le commandant du 19° corps (Algérie) informe le ministre de la guerre qu'il vient d'envoyer quelques troupes en excursion dans la région des montagnes de l'Aurès, principalement entre Batna et Kenchele, à la suite d'un rapport qui signale uve certaine agitation parmi les Kabyles de la région.

Ces troupes comprennent un bataillon de tirailleurs, un détachement du génie et une section d'infirmiers de la division de Constantine; elles seront cantonnées pendant un mois dans l'Aurès.

Voilà encore un des résultats de la politique tonkinoise.

### ÉVÉNEMENTS DE ROUMÉLIE

On mande de Berlin qu'à l'heure présente, aucune puissance n'a fait de proposition formelle relative à la réunion d'une conférence au sujet des incidents roumé-

Les puissances en sont encore à des pourparlers préliminaires pour s'efforcer de maintenir la question sur le terrain diplomatique.

On affirme que le cabinet de Rome a reçu du gouvernement russe une note qui l'invite à se joindre aux autres puissances pour obtenir de la Turquie qu'elle s'abstienne pour le moment de toute intervention militaire en

A Rome, on croit à un prochain règlement de la question bulgare par une conférence européenne.

Les idées à Saint-Pétersbourg sont devenues plus belliqueuses. Le Czar a télégraphié à son ministre de la guerre de préparer un plan de campagne. On affirme que la Russie interviendra si la Bulgarie est attaquée. Le Czar est résolu dans ce cas à soutenir énergiquement les Bulgares.

Mer le duc de Chartres et Mar la duchesse de Chartres ainsi que leur famille ont quitté

1-0-1-

Le prince de Galles est parti pour se rendre per Hambourg, Vienne et Buda-

Le prince chassera, en Hongrie, avec le

comte Kainoky.

Mais le comte Kalnoky n'est pas seulement un grand veneur, il dirige en ce moment les destinées de l'empire d'Autriche, et il avoil, il n'y a pas longtemps, une enfrevue avec M. de Giers, landis que leurs deux empereurs conféraient dans une salle voisine.

Quelles sont les confidences que ces deux diplomates ont pu se faire, quels sont les plans qu'ils ont arrêtés de concert, voilà ce qu'il importe de connaître à Londres. Aussi a-t-on pensé qu'une partie de chasse était un bon prétexte pour découvrir les mystères de Kremsier, et pour jeter les jalons d'une entente future entre l'Angleterre et l'Autriche, alors surtout que les derniers événe-

Guillaume poussa un prefend soupir en terminant cettre froide épître. C'était fini désormais entre lui et son père, et s'il avait le caractère inflexible, son âme n'était pas mauvaise. Aussi éprouva-t-il une vraie douleur. Mais il ne songea nullement à faire un pas en avant. Il avait toujours espéré que son père se laisserait vaincre par le temps sans qu'il eut à dompter ses propres sentiments et à faire amende honorable à sa belle-mère, dont le nom soul le rejetait dans le passé aux premiers jours de ses colères. - Tout était consommé maintenant. - Après quelques jours de regrets et d'hésitations anxicuses, le jeune homme se lança dans le tourbillon de la vie mondaine avec l'emportement d'un jeune cheval plein de fougue et étroits où il était retenu captif, et qui jouit enfin

(A suivre.)

ments de la Bulgarie peuvent amener une conflagration générale.

Le gouvernement de la République n'a malheureusement pour le servir à Vienne qu'un représentant devenu ambassadeur par occasion et dont les connaissances en matière électorale sont plus fortes qu'en diplomatie.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 25 septembre.

La Bourse a très-bonne allure. Les dispositions pacifiques des grandes puissances et l'attitude conciliante de la Turquie produisent une excellente impression sur toutes les places financières : le 3 0/0 est à 80.90, l'amortissable à 83.20, le 4 1/2 à 109.70.

On demande le Crédit Foncier de France à 1,320. Les opérations de cet établissement comprennent les prêts aux communes, les prêts hypo-thécaires et les prêts scolaires. De plus, les fonds disponibles fournis par les comples de chèques et de dépôts permettent de faire des opérations de tout repos. Les bénéfices fournis par ces différentes branches atteignent pour les huit premiers mois la somme de 12 millions 800,000 francs.

Les obligations communales et foncières sont très-demandées. La Foncière 1885 libéré de 40 fr. aura son tirage le 5 du mois prochain.

La Société Générale est ferme à 455. On offre le Panama. Il y a beaucoup plus de ven-deurs que d'acheteurs pour ce titre justement dé-

précié. Une réforme administrative pourrait seule rassurer l'opinion qui a perdu tou'e confiance et permettre ainsi à M. de Lesseps de dire franche-

ment la vérité sur les dépenses qui restent à faire. Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer français sont fermes. On cote: le Nord à 1,570, l'Orieans à 1,340, l'Ouest à 863.75, l'Est à

# CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

### Le quart d'heure de Rabelais

Le banquet du Comice agricole a fait fiasco, c'est connu; mais, paraît-il, les suites en sont indigestes. Voici la curieuse histoire qui régale en ce moment tous les plaisants de la ville :

Le restaurateur chargé de pourvoir à ces agapes républicaines avait traité, en bonne et due forme et par écrit, avec M. Renou, commissaire du banquet, au prix de 5 fr. par tête pour 400 couverts, soit 2,000 fr.

Suivant les conventions, le 13 septembre, la tente était dressée à l'endroit indiqué, au Champ-de-Foire, dans le parc même où le samedi sont exposés les animaux à vendre.

A six heures, le public qui circulait autour de cette tente humait les vapeurs de la cuisine, et des yeux indiscrets avaient pu plonger sous la toile et contempler, de loin, des régiments de canards, dindonneaux, gigots, etc., etc.

Ajoutons que les serviteurs, en nombre pour les besoins d'un service de 400 couverts, étaient tous à leur place de bataille.

Or, on sait que les organisateurs ne purent réunir que 107 frères, dont 90 souscripteurs, 17 autres festoyant sans doute à

Comme bien on pense, toutes les victuailles pour 400 convives n'ont pu être consommées en cette séance, les républicains réunis n'étant pas de ceux qui mangent comme quatre, et nombre de canards et dindons sont demeurés indemnes.

Le lendemain, le restaurateur, qui ne pouvait empailler les restes, les a distribués aux pauvres de la ville. Il ne pouvait être fait plus noble emploi de ces mets démocratiques: c'était la part du pauvre.

Mais bientôt a sonné le quart d'heure de Rabelais, terrible moment pour tous et particulièrement par la commission du ban-

Le fournisseur frappe à la porte du caissier et lui expose poliment le but de sa visite. Celui-ci ne se le fait pas dire deux fois, et étale, sous les yeux du Vatel, 90 belles et bonnes pièces de 5 fr., soit 450 fr.

Aburissement du restaurateur qui reste stupéfait, balbutie quelques mots qui ne peuvent ébranler le caissier.

Sans hésiter, il court en toute hâte chez M. Combier exposer son grief. M. Combier, qui ne manque pas de flair, se pleit à reconnaître le bien fondé de la demande du postulant, et l'adresse à M. Renou, le commissaire signateire de l'ordre.

M. Renou ne conteste pas davantage, mais il n'est pas le maître et le renvoie à M. Bury, président du Comice.

M. Bury, moins heureusement doué que

ses deux collègues, ne voit ni la question de droit, ni celle de bon sens, ni enfin, en ca temps, la grrrande question électorale.

Quatre-vingt-dix souscripteurs, dil-il, à 5 fr., font 450 fr., on Barême est menteur. Mon ami, vous les avez reçus, n'est-ce pas? Eh bien! allez vous asseoir!

Pas de ça, riposte cet ami, voici un ordre formel signé de M. Renou; j'assigne le signataire et le président du Comice en paiement de 1,550 fr. qui me restent dus.

Puis il s'éloigne en maugréant et contant l'aventure à qui veut l'entendre... et l'hietoire a fait le four de la ville.

Diantre de diantre! s'écrie après reflexion M. Bury; mais y pense-t-il, ce gaillard-là? Nous faire un procès, à la veille des élections! Mais c'est des plus facheux pour nos candidatures.

Il prend ses jambes à son cou, il arpente la ville pour retrouver son restaurateur.

Hélas! il est arrivé trop tard : les assignations étaient lancées.

Nous espérous que cette affaire n'aura pas de suites et que le fournisseur sera intégralement désintéressé.

### École de Cavalerie de Sarmur.

LISTE des LIEUTENANTS D'INSTRUCTION désignés pour suivre les cours de l'Ecole de cavalerie pendant l'année 1885-1886.

MM.	AL TO GOOD
De Dampierre	du 2º cuirassiers.
Vialète d'Aignan	do 3º
De Corbel Corbeau de	A DE ANISIÈTES DE
Vaulserre	du 4°
De Boisgelin	du 9° -
Van Assche	du 10°
Hébert	du 11° _
Hébert	du 2º dragons.
Laigre de Grainville	du 3° —
Paris de Mondonville.	du 5
Michon	du 7° -
Guérou	du 8' -
Emé de Marcieu	da 9" -
	du 40° —
Burette	da 44
De Tourragon	du 12º -
Lacroix de Laval	du 43°
Peillard	du 47° -
Millot	du 19'
Blanchet	da 23° -
Forceville	du 26° -
De Seganville	du for chosseurs
Spitz	du 5' -
Bosquillon de Genlis.	du 6° -
De Polinière	du 8° -
Henry	
De Terves	THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN
Chevillotte	du 13° -
Descaves	du 13° -
Descaves	du 16° -
I Canal de Reggnencourt	du 48° -
De Coma	du 20° -
De Beaurepaire de	HALL BY PROF ALLES
Louvagny	du 4º hussards.
Bréart de Boisauger	du 7º -
PRINCIPLE RESEARCH TO THE PRINCIPLE OF T	du 10° -
De Lassus	I STATE OF THE STA
Vanthier de les	chasseurs d'Afrique
Luce de Trémont	du 2º -
Arnoux de Maison-	STREET, SQUARE, SQUARE,
	du 3º
Rouge	du 13º dragons.
Damez (sous-lieut.)	

Nous avons déjà publié, récemment, les listes des lieutenants d'artillerie, des souslieutenants de Saint-Cyr et des sous-officiers qui vont suivre les cours de l'École de Saumur à partir du 4er octobre prochaio.

# LES TRAMWAYS SAUMUROIS

Notre interrogation à propos des Tramways nous a valu la lettre suivante que nous nous empressons de publier:

« Saumur, ce 25 septembre 1885.

De La Société anonyme des chemins de fer à voie étroite de l'Ouest, mise en jeu dans votre journal sous cette interrogation:

serait presque tentée de vous adresser des remerciements.

s Je n'ai point mission de répondre pour elle; mais si l'on s'étonne de l'absence l Saomur de ses administrateurs, moi qui vient de les voir à l'œuvre à Paris, je suis heureux de leur rendre justice, et de faire savoir que les tramways vont, je l'espète bien, recevoir enfin leur preine exécution dans un délaitable dans un délai très-prochain.

écrivait M. de Guitry. Je n'ai plus d'ordres à vous donner, mais je conserve le droit d'éloigner de ma maison un fils rebelle. Si vous êtes las de sept années de criminelle révolte, venez me trouver. J'oublierai le passé, ainsi que votre belle-mère. Si veus continuez à braver mon autorité, agissez désormeis comme bon vous semblera. Vous n'avez rien à prétendre, pour le présent, à la fortune de votre mère, dent je suis le gardien par sa dernière volonté. Mais comme il faut que vous viviez

convenablement, et que je vous ai empêché de

suivre la carrière de votre choix, il serait injuste de ce pas vous fournir des moyens d'existence. Vous recevrez à chaque semestre une rente de 10,000 francs. »

d'ardeur, qui rompt pour la première sois les liens de la plénitude de sa liberté. En un mot, Guillaume prit le mors aux dents.

from the same and the street of the person from it

states errors as come final amples as fade

A regard of a registral programme are also

comme je crois devoir effirmer que inistration entend bien demeurer étranla politique, et surtout à la lutte des même pendant la période électo-

Il n'y aura là que loyauté et désir de entreprise purement industrielle.

C'est une promesse faite, et l'adminismion des Tramways ne veut point manquer parole.
Notre tout dévoué serviteur,

» Paul PROUTEAU. »

Nous sommes heureux de porter cette ande nouvelle aux intéressés, et nous félilerone notre honorable correspondant de activité pour l'œuvre, de ses déplacesols, elc.; mais nous croyions qu'il était osé pour parler au nom de la Société des msways saumurois, et nous apporter une firmation bien catégorique, au lieu de ses sperances personnelles, que les tramways ntrecevoir enfin leur pleine exécution dans un idai tres-prochain.

Quoi qu'il en soit, nous les acceptons, sins de confiance d'en voir la réalisation.

les candidats républicains promettent aux cleurs la paix, le dégrèvement des imuel la prospérité de l'agriculture et du

Electeurs, en 1881, ces hommes vous mient les mêmes promesses. Les ont-ils

Avous de répondre le 4 octobre pro-

### RÉPONSE A UNE CALOMNIE.

La lumière est bien faite sur l'impudente illégation des républicains cherchant à nellre l'entreprise du Tonkin à la charge les conservateurs. La réponse du duc de lroglie est écrasante. Voici, du reste, à appui de cette réponse, un autre témoimage : c'est celui qu'a apporté, dans une muion électorale tenue à Arcachon, l'amital de Dompierre d'Hornoy, ministre de la marine, au moment du traité de 1874 :

« Je veux , a-t-il dit, faire justice des alagations d'après lesquelles la guerre du lookin serait un legs fait au pays par le povernement du maréchal de Mac-Mahon. donne à ces assertions erronées le débeali le plus formel. Lorsque j'ai eu l'honor de faire partie du ministère, les ordres a plus précis ont été donnés de ne pas lare nattre la question du Tonkin. »

Si les seuilles républicaines étaient de bonne foi en rejetant sur le 46 mai la responsabilité de la guerre du Tonkin, elles ont moyen bien simple de le prouver, c'est seproduire les paroles prononcées la anaine dernière à Evreux par M. le duc de

Sielles ne le font pas, elles prouveront le

ens leurs derniers numéros, l'Avenir de Vienne et la Gazette Loudunaise attribuent à M. Paul de Cassagnac le propos suivant:

« Unissons-nous, réactionnaires de toutes les opinions, unissons-nous et jetons par terre la République, nous nous battrons

Au nom de mon cousin Paul de Cassaguec, je déclare hautement que jameis ces paroles n'ont été prononcées par lui.

Au nom de mon cousin Paul de Cassagoac, comme au mien, je tiens à faire savoir à MM. Le Nordez, directeur de l'Avenir, et Goulette, directeur de la Gazette Loudunaise, qu'ils ont menti. A. DE CASSAGNAC.

### Voulez-vous des impôts?

On lit dans le Radical, journal républicain:

« Les opportunistes ont commencé leur campagne électorale, et déjà l'on voit d'anciens députés qui n'ont jamais cessé de voter avec M. Ferry, se présenter de nouveau aux électeurs avec un programme presque révolutionnaire. On sait ce que valent ces programmes. Aux électeurs qui seraient tentés de se laisser duper par ces promesses, il est bon de rappeler ce que promet surtout l'élection d'une majorité opportu-

» Quelques semaines avant de quitter le ministère, M. Jules Ferry, invité à fournir des explications à la commission de nos finances, s'est exprimé en ces termes :

« Pour 1886, on n'échappera pas à la » création de nouveaux impôts. Si le gou-» vernement n'en propose pas des cette » année, c'est parce que nous entrons dans » une période électorale. Mais une fois les » élections faites, la question reviendra fa-

» talement. »

» Or, s'il revient à la Chambre une majorité opportuniste, il est certain que M. Ferry reprendra la direction du ministère, et il est non moins certain qu'il fera voter par sa majorité les nouveaux impôts qu'il a en vue.

» Donc, voter pour les opportunistes, c'est accepter d'avance des charges énormes destinées à créer de grasses sinécures au profit des emis du ministère.

» Electeurs, voulez-vous des impôts noureaux? Votez pour les opportunistes.

### LES FAILLITES A PARIS.

Le tribunal de commerce e, la semeine dernière, déclaré cent soixante-huit faillites. C'est un des plus gros chiffres de faillites

qui aient jamais été atteints.

Voilà donc le commerce parisien ramené aux plus mauvais jours de son histoire, par la République.

Nous avons annoncé le massacre de dix mille chrétiens en Chine.

Une dépêche envoyée par le supérieur des Missions de Cochinchine apprend que parmi les victimes se trouvent les pères Barrat, de Nantes, et Dupont, d'Angers.

Le nombre des chrétiens massacrés jusqu'à ce jour s'élève à vingt-quatre mille.

### LES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES.

En 1869, les traitements des fonctionnaires civils coûtaient, par an. 307 millions. Sous la République, en

1885, ils coûtent, par an.. 460 millions.

L'augmentation annuelle qui ressort de cette différence atteint donc une

somme de..... 483 millions. Voilà certes qui justifiera le reproche maintes fois adressé à la République d'être, pour le pays, un régime des plus détestables et des plus onéreux.

## Les charges de l'Agriculture

Quand le PAYSAN FRANÇAIS arrive à gagner 1,000 francs avec sa terre,

### l'Etat fait en sorte de lui prendre 333 francs

sous l'une des nombreuses formes que revêt l'impôt et au moyen des divers procédés que le fisc met en œuvre.

Quand le cultivateur americain, ce concurrent acharné du paysan français, gagne 1,000 francs,

### son gouvernement ne lui demande que 10 francs

de contributions.

Voilà pourquoi l'Amérique peut vendre son blé à très bon marché, alors que le paysan français ne vend pas le sien, ou ne trouve à le vendre qu'à des prix insuffisants, qui le conduiront prochainement à la ruine.

### Association Artistique d'Angers

Vingt concerts populaires pendant la saison 1885-1886. Orchestre: 55 musiciens; choral: 40 chanteurs. Premier chef d'orchestre: M. Gustave Lelong; deuxième chef d'orchestre : M. Jules Closon.

Prix des places (au bureau). - Loges (la place, 8 fr.; stalles de gradins, 8 fr.; stalles de parquet, 5 fr.; stalles de pourtours, 3 fr.; premières, 1 fr. 50; secondes, 50 c.

Abonnements pour les vingt concerts de la saison. - Stalles de gradins, 400 fr.; loges (la place), 70 fr.; stalles de parquet, 70 fr.; stalles de pourtours, 35 fr.; premières, 25 fr.

L'abonnement aux loges sera traité de gré à gré avec l'administration, qui dans aucun cas ne donnera une place isolée dans une

Tous les abonnements sont nominatifs, mais non personnels. L'abonné pourra donc disposer à son gré de ses vingt cartes.

Membres participants. — Les personnes qui s'engageront à verser à titre de garantie tout ou partie d'une somme de 250 fr. dans le cas où les dépenses excéderaient les recettes, deviendront membres participants de LASSOCIATION.

Elles auront le droit :

1º D'assister à toutes les répétitions;

2º De voter aux réunions générales qui

auront lieu deux fois par an. Il leur sera fait une bonification de 40 0/0, payable en billels de premières ou de secondes, à leur choix, sur le montant de leur garantie. Ces billets, valables pour les concerts d'abonnement, leur seront remis au début de la saison.

La liste des membres participants sera publiée par le journal Angers-Revue.

Nota -- La part de garantie de 250 fr. est divisible en deux demi-parts de 125 fr. chacune, lesquelles donneront à leurs titulaires tous les droits des membres participants.

Les fonds seront appelés, en cas de déficit seulement, à la fin de la campagne, au prorata des parts souscrites.

Les parts de garantie sont en dehors de l'abonnement.

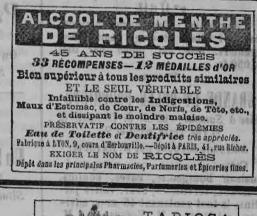
Avis. - On s'abonne des aujourd'hui, pour les 20 concerts de la saison, au bureau. de location du Grand-Théâtre, ou chez M. Jules Bordier, président de l'Association,

88, rue du Mail. Concert tous les dimanches, à une heure et demie, à partir du dimanche 49 octobre

### ABONNEMENTS D'UN MOIS

Pendant la période électorale, et pour répondre aux demandes qui nous ont été adressées, nous servirons des abonnements d'un mois, au prix de 5 FRANCS, à toute personne qui en fera la demande en y joignant soit un mandat sur la poste, soit des timbres-poste pour en acquitter le montant.

Nous recommandons les Pâtés de gibiers truffés (grive, perdreaux, bécasse, caille, alouette, lièvre, etc.) vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE 2 fr. 75 et 4 fr. 50 la boîte. -Cette maison va recevoir sous peu de jours les Pâtés de foies gras de la maison Louis de Strasbourg, si estimés des amateurs.





PAUL GODET, proprietaire-gerant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

# RISTOIRE

US-

ers

# 4 Duc et la Duchesse de Nemours A SAUMUR

(8, 9, 40 ET 44 AOUT 4843)

bygidaiques, quolidiens es intheval parties

Suite (1) la garde nationale, à l'entrée des ponts, forune haie qui s'étendait jusqu'à l'hôtel du Le prince l'a immédiatement passée en A chaque compagnie il a adressé des rede des éloges avec une affabilité qui Mail hautement ce qu'il ressentait de honheur dans notre population une si vive sympour la dynastie de juillet.

lu la duchesse de Nemours, qui avait précédé de quelques instants, fut reçue par de personnes de notre ville qui lui offrirent hemmages et lui adressèrent quelques mots de délicalesse et d'esprit, auxquels la

(1) Voir l'Écho Saumurois d'hier et d'avant-hier.

princesse a répendu avec une aménité et un àpropes admirables.

Après la revue, les différentes autorités de la ville ont été admises à présenter leurs hemmages aux illustres voyageurs.

Le prince s'est ensuite renda à l'École qu'il a passée en revue et visitée en détail.

Nous regrettons que le temps ne nous permette pas de nous étendre davantage sur une fête dont netre ville gardera longtemps le souvenir. Nous aurons du reste l'occasion de revenir dans notre prochaio numéro sur le benheur qu'épreuvera netre cité pendant le trop court séjour des Princes

Extrait de l'Echo Saumurois du 11 août 1843:

marigon Larger.

Mer de Nemours, à peine descendu de cheval. le mardi de son arrivée, a adressé à la compagnie de pompiers, qui teneit le poste d'honneur, les paroles les plus aimables et les plus flatteuses. Il a veulu que le capitaine, commandant chaque jour le poste, dinât avec lui.

Le même soir, ont été admis au même honneur MM. les officiers supérieurs de la garde nationale, M. le Maire et M. le Sous-Préset, M. le Président et M. le Procureur du Roi, M. le Président du tribunal de commerce, et M. le Curé de Saint-Pierre.

Neus nous sommes procuré divers discours qui ont été prononcés mardi lers de la réception par le prince; nous nous empressons de les

Voici d'abord celui de M. le Colonel de la garde nationale: OF CRESTRON SQUEST

« Prince,

rouge supericur » Permettez-moi d'offrir à Votre Altesse Reyale l'hommage du respect et du dévouement de la garde nationale de Saumur.

» Votre présence dans nos murs la comble de joie et de bonheur. Cette légion, Monseigneur, dont le zèle a toujours été au niveau de ses devoirs, n'oubliera jamais le serment qu'elle prêta en 1830 au Roi et à la Charte constitutionnelle.

» Elle prie Votre Altesse Royale, - et je suis fier d'être en ce moment son organe, - de déposer aux pieds du trône les sentiments de fidélité dont elle est animée, et les vœux que neus formens tous pour que le Roi et son auguste famille jouissent du benheur dont les rendent dignes leurs vertus et leur dévouement de tous les instants à notre chère et belle patrie.

» Madame.

» La garde nationale que j'ai l'honneur de commander a senti sa joie doubler en apprenant que

Votre Allesse Royale accompagnait son auguste époux; elle vous offre respectueusement l'hommage des mêmes sentiments et de mes vœux. »

Le prince a répondu à cette allocution de la manière la plus aimable, et a surtout appuyé sur ces pareles: « Si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, » il survenait des jours mauvais, mon père sait » qu'il peut compter sur le concours de la garde » nationale de votre ville, » (A suite.)

Hee & pris: 1,200 france.

En vente chez tous les libraires et dans les

## LA MUSIQUE DES FAMILLES

JOURNAL ILLUSTRÉ PARAISSANT LE JEUDI

Le numéro : 25 centimes.

Tous les jeudis paraît le numero, donnant huit pages de musique, et huit pages de texte illustré, total seize pages.

Le numéro à 25 centimes renferme pour deux francs de musique, soit plus de cent francs de musique par an.—Abonnements d'un an : Paris, 12 fr. — Départements, 14 fr.

Très-belle prime aux abonnés.

100-ab-10053

Un numéro est envoyé gratis et franco sur demande au directeur du journal, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

# AU PALAIS DES MARCHANDS LUNDI 5 OCTOBRE

# OUVERTURE

de deux grandes galeries au rez-de-chaussée et d'un magasin au 1° étage spécialement destinés à la vente des articles pour hommes, tels que : Habillements confectionnés pour hommes, jeunes gens et enfants; Chemises, Cravates, Couvertures de voyage, Gilets de flanelle, Caleçons, Chaussettes, Gilets de laine, Gilets de chasse, Draperie, Cannes, Parapluies, Ganterie, Chapellerie.

NOTA. - UN TRÈS-BON COUPEUR attaché à la maison nous permettra d'exécuter promptement, et d'une manière irréprochable, toutes les commandes sur mesure.

VOYAGE ALLER et RETOUR à ANGERS pour rien (voir assiches)

Etude de Me LE BARON, netaire à Saumur.

Par adjudication amiable, Le mardi 8 décembre 1885, à une heure, en l'étude et par le ministère

## de M. LE BARON, notaire à Saumur, UNE MAISON

Située à l'angle de la rue d'Alsace et de la rue Gambetta,

Occupée en dernier lieu par M. Lafeuille, avocat.

S'adresser à Me LE BARON, notaire.

Etude de Mº PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

## VENDRE

A L'AMIABLE,

# Une Marson

Sise à Sanmur, place de la Bilange, n°s 17 et 18,

Comprenant: 2 magasins, corridor, caves, 1" étage, 2º étage, mansardes, greniers. Elle est louée par bail 1,050 fr.

2° UNE

### GRANDE ET BELLE PROPRIETE Sise à Saumur, rue de la Chouetterie

et rue Verte, nºº 7 et 9, Autrefeis occupée par M. RATOUIS.

Cette propriété qui comprend:

maison bourgeoise, caves, écuries, bureaux, servitudes, cour, vastes jar-dins, le tout contenant 45 ares, envi-ron, est louée à M. Forges et à M. Roy, horticulteur. Grandes facilités de paiement.

S'adresser à Me Pinault, notaire à Saumur.

Etude de M. AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

# A SELECTION AND THE REPORT

En l'étude et par le ministère de M. Auboyen, notaire à Saumur, le lundi 5 octobre 1885, à une heure après

# Fonds de Chapellerie

Et ÉQUIPEMENTS militaires Situé à Saumur, rue d'Orléans,

nº 3, Dépendant de la faillite LEDAIN.

Mise à prix: 1,200 francs. S'adresser, pour renseignements,

seit à Me Auboyen, dépositaire du cabier des charges, soit à M. Bonneau, rue d'Alsace, à Saumur, syndic de la

### A BLUDER

Très-douce, poil bai,

Agée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 155.

S'adresser à M. VINGENT, huissier à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, 13.

Etude de Me ANTHEAUME, notaire à Chouzé.

Le dimanche 18 octobre, à 1 heure, à La Rivière, sur la route de Chouzé à Saumur.

On vendra : un beau mobilier de salon en bon état, lits complets, meubles style Empire, une américaine, un cabriolet, etc.

Les personnes qui viendront en voiture, trouveront une place dans l'écurie pour leur cheval.

### A LOUER PRÉSENTEMENT,

Une MAISON, écurie et remise, avec ou sans jardin, située au Mar-

S'adresser à M. Touchais, rue des Saulais.

### A LOUER Premier Etage REMISE ET ÉCURIE

On louerait avec ou sans remise. S'adreseer, 3, rue Beaurepaire.

> A CEDER DE SUITE Pour cause de décès,

### Un bon Atelier de menuiserie

Bien achalandé, bien outillé, Situé à Saint-Clément-des-Levées, près Saumur (Maine-et-Loire).

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à Mme veuve RENOUABD, à Saint-Clément. (000)

## A CEDER

### BON CAFE

Situé au centre de la ville.

Conditions avantageuses. S'adresser au bureau du journal.

Au Comptant

Fûts vides à retourner Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70 Vin rouge supérieur à

100 francs; Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pesent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur

Étude de Me HILAIRE, notaire à Longué, successeur de M. Guérin.

A L'ANIABLE,

Pour entrer en jouissance de suite,

LA TRÈS-JOLIE

Située près Longué et à proximité de la gare de cette ville, sur la ligne du chemin de fer de Saumur à La

Cette propriété, à laquelle on accède par une allée plantée de marronniers, est bordée par la rivière du Lathan, et comprend :

Une MAISON de maître, composée au rez - de - chaussée d'une coisine avec cave à côté, d'une salle à manger, d'un salon et de deux autres pièces, d'un vestibule dans lequel se trouve un vaste escalier desservant les étages supérieurs; au 1er étage, de deux grandes chambres, dont l'une avec cabinet de toilette et prise d'eau; dans les combles, de deux chambres à coucher, d'une salle de billard, water-closet et d'un grand réservoir à eau; vastes servitudes, serres, salle de bains, deux petits pavillons pouvant servir de chambre, écurie, remise et sellerie avec grenier au-dessus, cour, besquet complanté d'arbres de diverses essences, avec jet d'eau ; jardin planté d'arbres fruitiers de toutes sortes; pré planté de beaux peupliers; le tout entourée de douves très - poissonneuses, alimentées par la rivière du Lathan et d'une contenance de soixante-treize

La plus grande facilité sera accordée pour les paiements.

ares dix centiares.

S'adresser, pour tous renseigne-ments et traiter, à M° HILAIRE, notaire (731)

DUPAYS - REMOND, ferblantier-lampiste, a l'honneur d'informer sa clientèle que, par suite d'agrandisse-ments, il a transféré ses Magasins et ATELIERS rue du Portail-Louis, 29.

On trouvera désormais chez lui un assortiment complet de tous les Articles de ménage, lampisterie, lampes, suspensions, couverts de métal, seaux hygiéniques, etc., etc.

### M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, nº 7,

Fait savoir à sa nombreuse clien-tèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la Darrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

# CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il recoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçu jusqu'à ce jour, qui se conserverent pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. - Vins blancs et rouges du pays. - Rue Nationale, 18.

### A LOUER DE SUITE MAGASIN

Grand'Rue, no 1, maison Larde.

### A LOUER

Pour la Saint-Jean ou Noël 1886

# UNE VASTE MAISON

Place Saint-Pierre, nº 18,

Avec cour, servitudes et deux très-grandes caves à l'abri des inondations. Ferait un très-beau magasin.

Transformations au gré du preneur. S'adresser à la Ville de Paris.

# A LOUER

PRÉSENTEMENT

# APPARTEMENT MEUBLÉ

Au 2º étage,

5, rue Dupetit - Thouars. S'adresser au bureau du journal.

# A LOUER

PRÉSENTEMENT, En totalité ou par parties,

MAISON Située rue du Port-Cigongne

et rue des Capucins, Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affruité, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à Mme veuve Govbert, au pavillon, rue des Capucins.

## FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

COUVERTURES EN ARDOISES Nouveau système perfectionné Breveté s. G. D. G.

Ma de bois du Nord et du Pays Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, nº 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus. PRIX MODERÉS.

## Sonneries et Appareils électriques GABRIEL ARNOULT

Breveté S. G. D. G.

Rue Eupatoria, Tours. Installations pour hôtels, châteaux, maisons bourgeoises.

Gâches électriques avec serrures, contacts de sûreté pour portes, fenêtres, caisses, etc., pédales per-fectionnées pour salles à manger, système avertisseur pour grandes propriétés (les veitures s'annoncent elles-mêmes). Avertisseurs automa-

tiques d'incendie. Lumière électrique, tuyaux acoustiques, téléphones, microphones.

Cible électrique, brevetée s. c. D. c. Installations pour magasins, depuis 25 francs.

Nota. - Les installations de la maison sont garanties cinq ans.

# Offres et Demandes

On demande du travail à la journée pour la lingerie et travaux de coulars et raccommodages.

S'adresser au burcau du journal.

ON DEMANDE un employé sérieux, âgé de 20 ans au moins, pour une maison de commerce de la

S'adresser au bureau du journal.

Me PINAULT, notaire à Saumur demande un clere se destinant au

Me GAUTIER, notaire à Saumer, demande de suite un petit clerc.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pont la Bonneterie Mercerie. (516)

MERCERIE EN GROS Maison L. VINSONNEAU On demande un apprenti.

# AVIS IMPORTANT

Offre à toute personne honnéte, sans quitter emploi, un travail facile avec appointements fixes de 300 fr. par mois. Pour tous renseignements, écrire à M. A. B., à Aubais (Gard).

## THÉS NOIRS EXTRA

Nous recommandous aux viais amateurs de bon thé, le mélange de Thés noirs extra de la Maison GUE-RIN-BOUTRON, dont la qualité supérieure, composée des meil-leures sortes, en fait une beisson desplus agréables et des plus recherchées. Se vend 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLEAT DIS, négociants, et dans les principaus magasins d'épicerie et de confiserie.

# PARFUMERIE Les Spécialités de cette Maison consacrés pu Un demi Siècle de Succès.

Eau Tonique Parachute Pommade des Châtelaines Pommade Epidermale Savon des Châtelaines Savon Epidermal Héliotrope blanc du Péron Vinaigre Anglais, etc.

Henri MACHET, Coiffeur

LARGEUR

Place de la Bilange, SAUEUA

### Glycérine Minéralisée

Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR.
MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc. Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours.

Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges. Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Som-

Chez l'inventeur, à Saumur, Pharmacies, Etabre de bains, Maisons de Produits hygiéniques.

(Lire la Notice.)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

PRIX UNIQUE

Avenue de l'Opéra, 38

DÉPOT GÉNÉRAL : 38, Avenue de l'Opéra Envoi Franco dans toute la France contre Remboursement depuis 25 F franco sur demande. 38, Avenue de l'Opéra. -Pour la vente en gros, s'adresser au Gérant. — Tous les Ce velours magnifique se distingue très difficilement du velours de soie de Lyon et ooûte DIX fois moins cher. — Rapport direct de l'achefaur avec le fabricant.